

les Halles

ébauche de cahier des charges du concours

Contraintes et Objectifs

la place basse et le carreau

Concours international d'architecture
pour la réalisation du Carreau des Halles

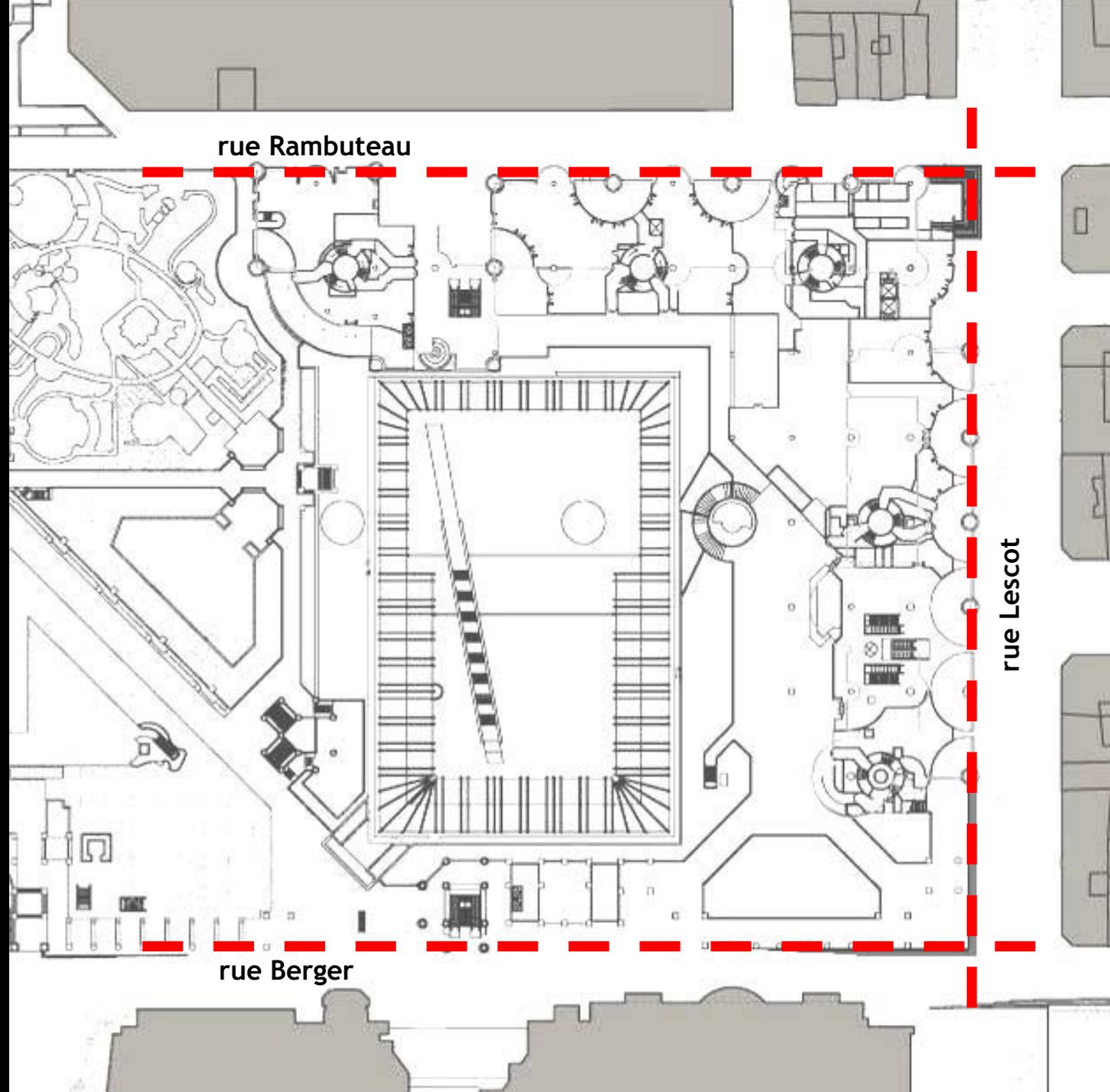
1 - les contraintes et orientations liées au site, au PLU et au projet urbain

1-1 l'enveloppe du projet

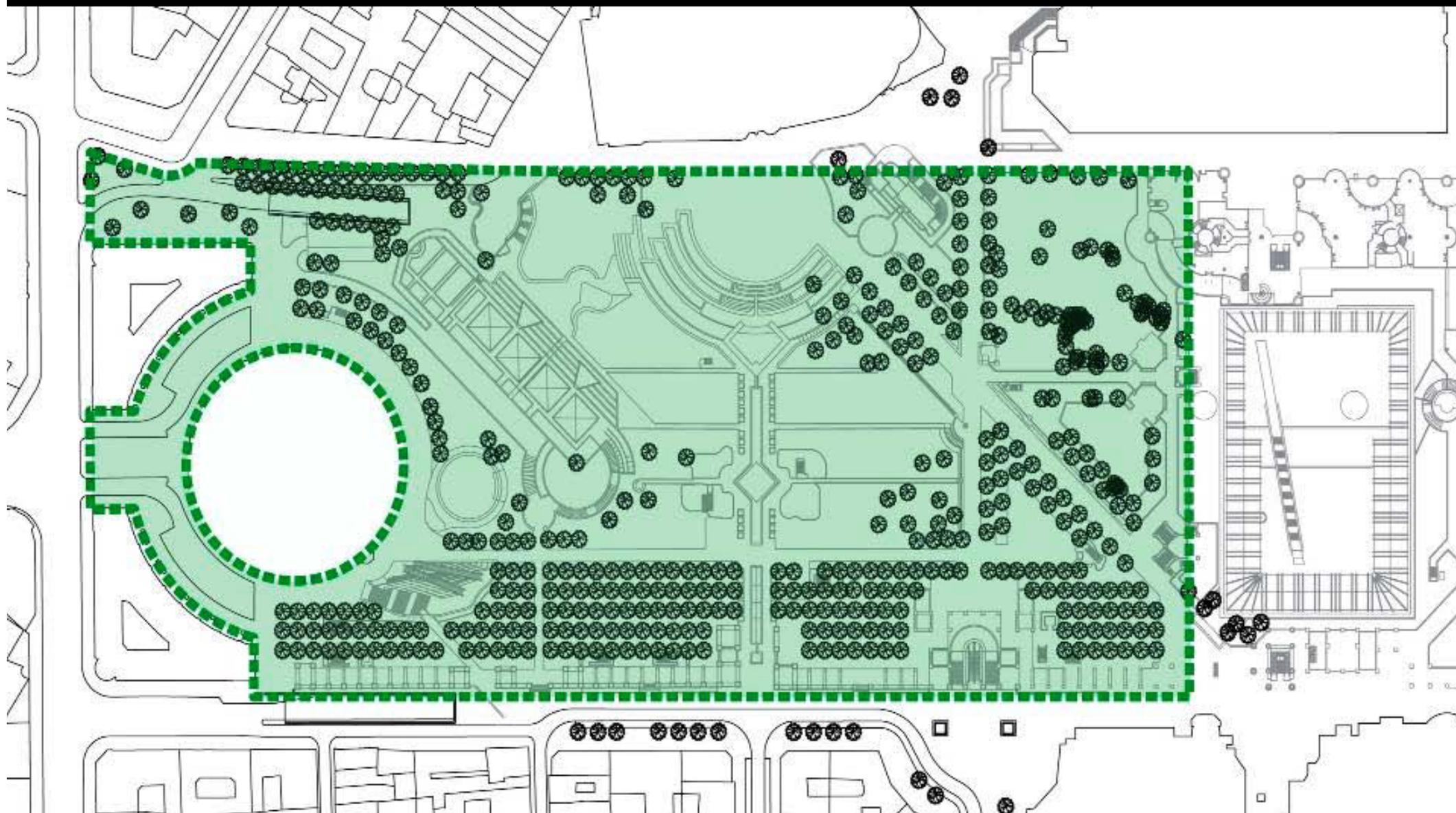
1-2 le volume intérieur du projet

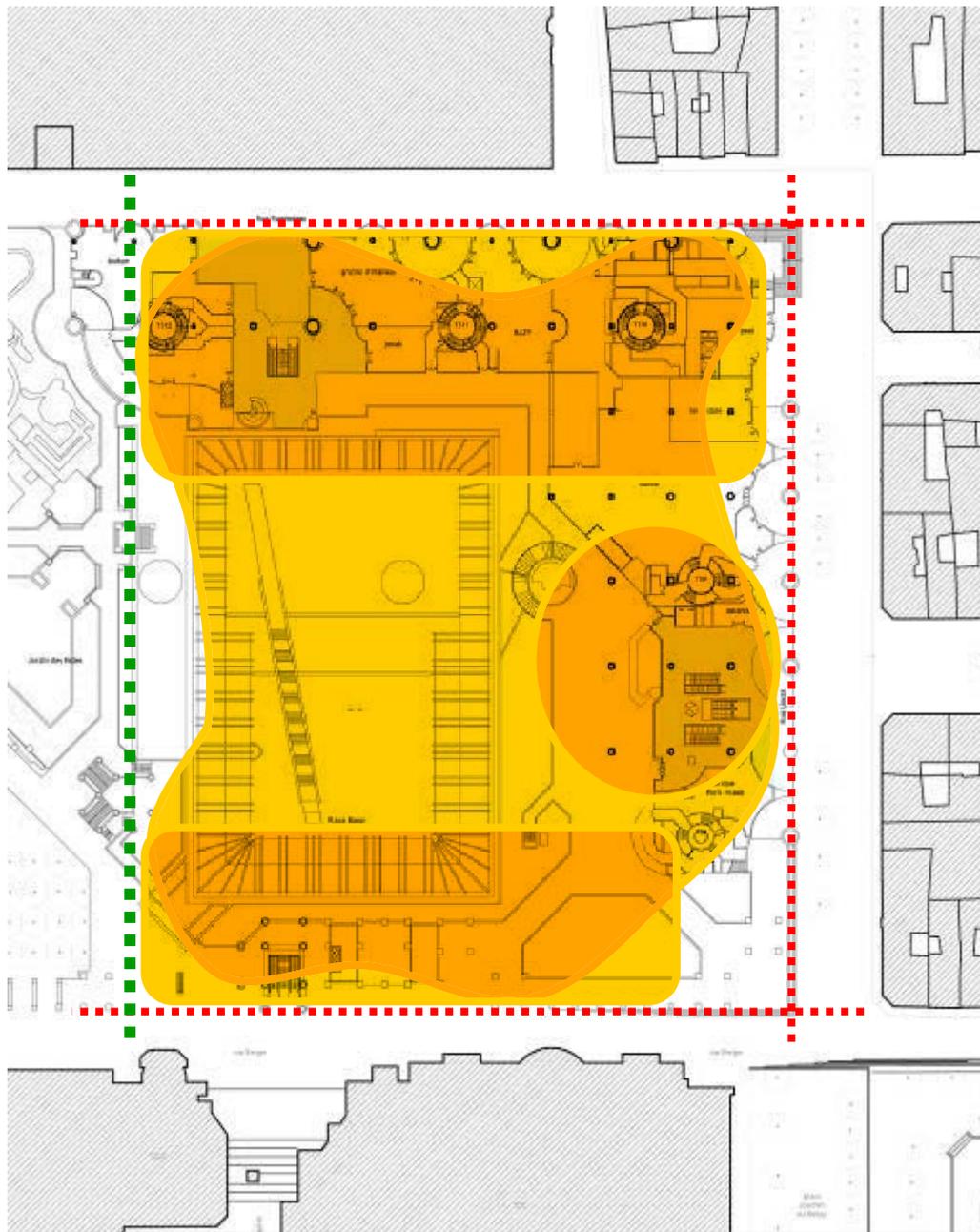
l'implantation sur rue,
donnée par le PLU

- définition de
l'alignement sur les rues
Rambuteau, Lescot et
Berger
- le PLU autorise une
implantation en retrait
de l'alignement



A l'ouest, le jardin, dont la surface unitaire de 4,3 ha est inscrite au PLU



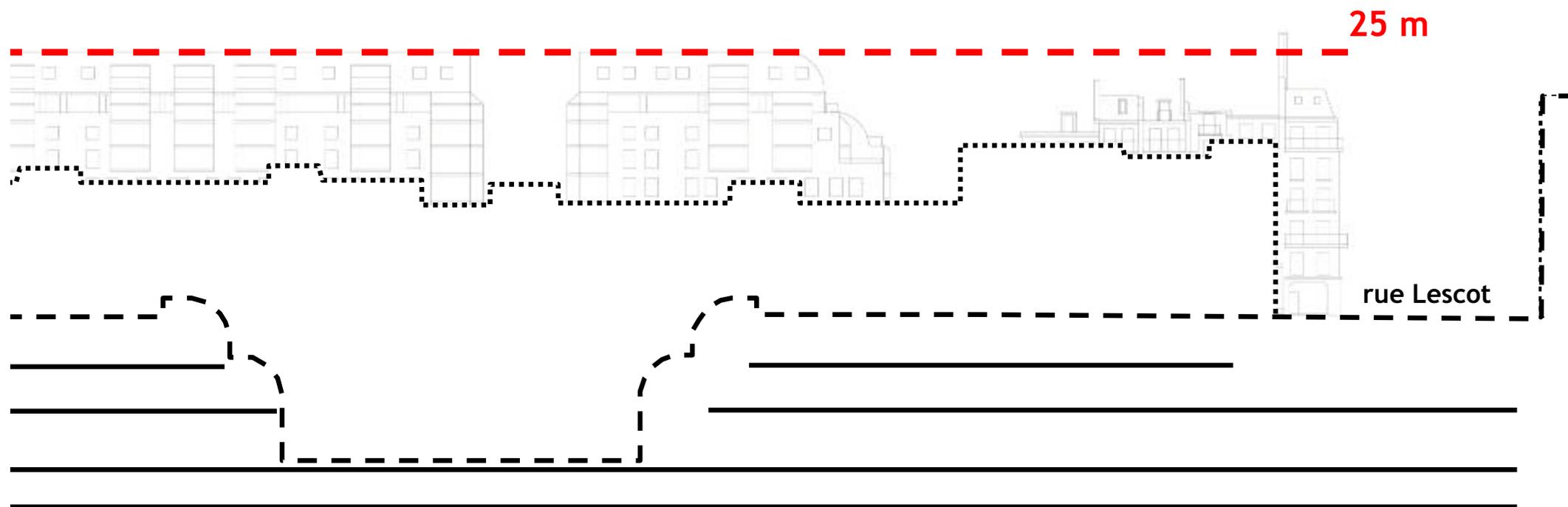


les limites d'implantation :

- la limite du jardin complète les alignements sur rue du PLU, donnant le contour de l'emprise maximum
- des retraits sont possibles sur les quatre côtés
- une multiplicité de volumes est également possible

la hauteur définie au PLU

- plafond à 25 m pour les quartiers centraux



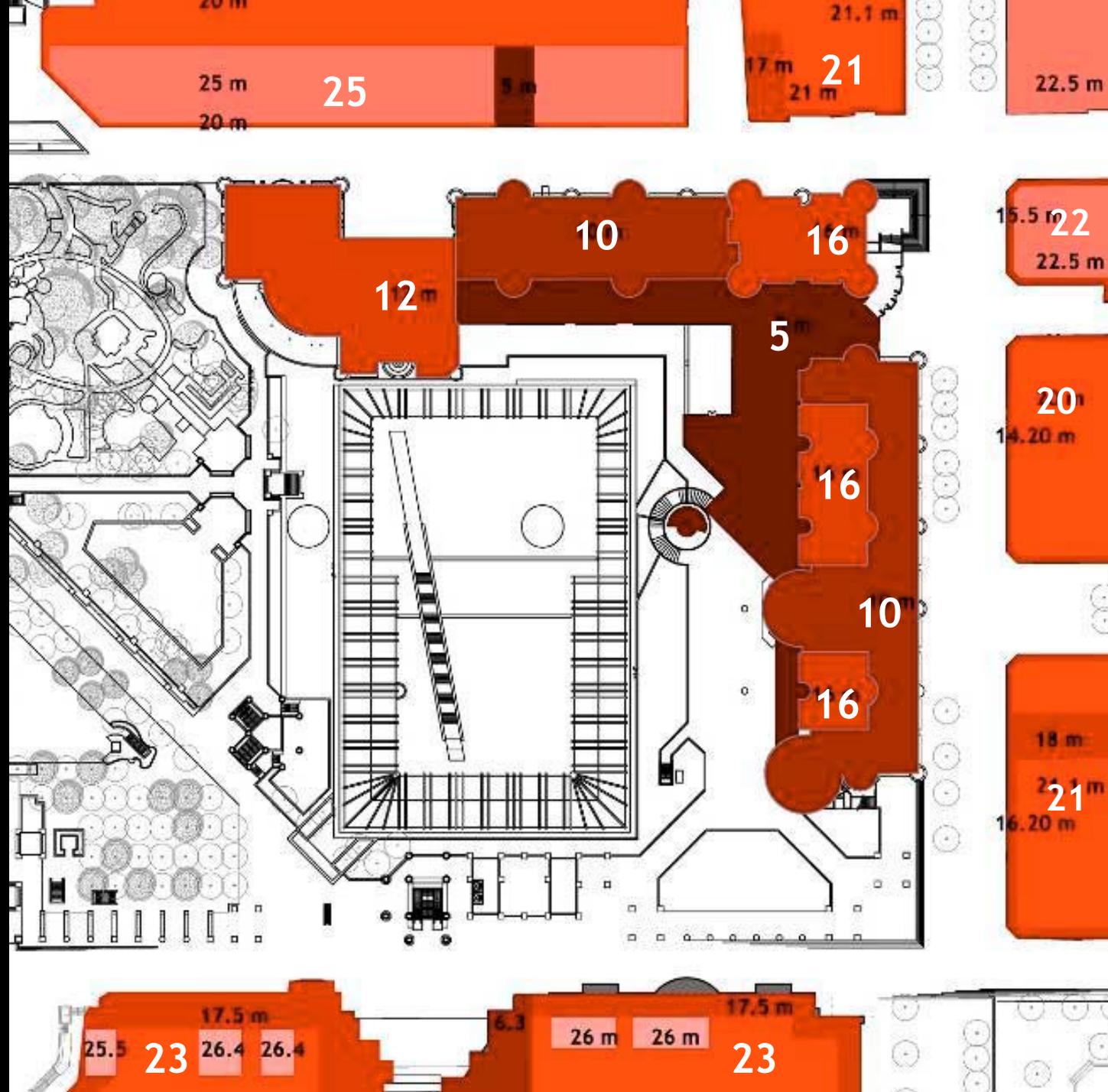
La hauteur des pavillons existants

parties à 16 m : 1 140 m²

parties à 12 m : 1 150 m²

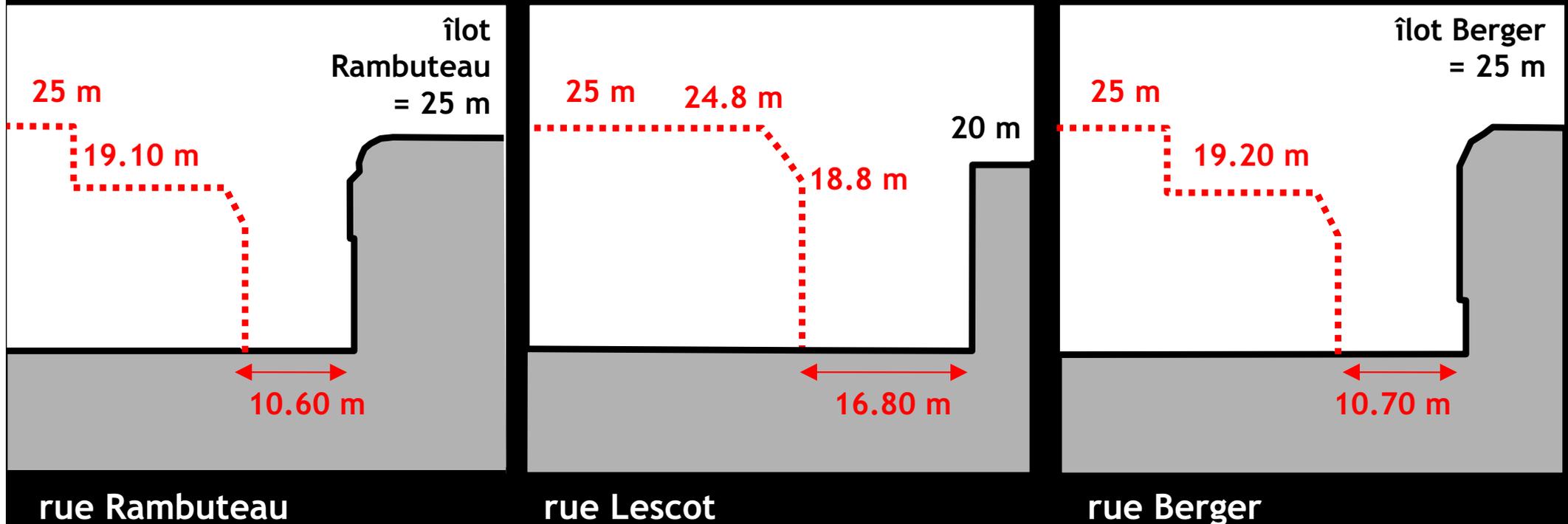
parties à 10 m : 2 390 m²

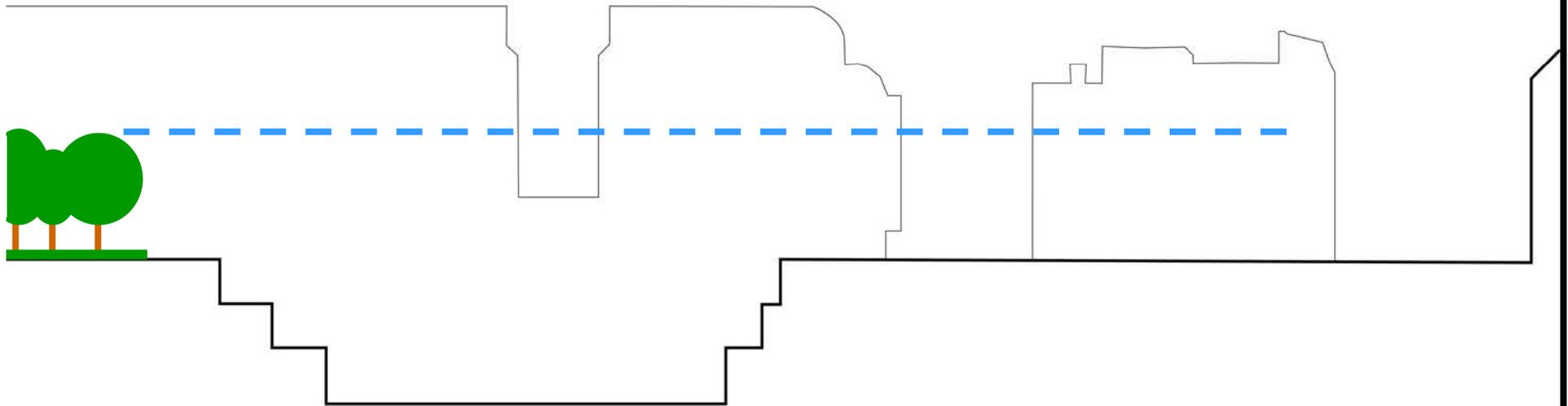
parties à 5 m : 1 595 m²



Les gabarits sur rue, selon le PLU

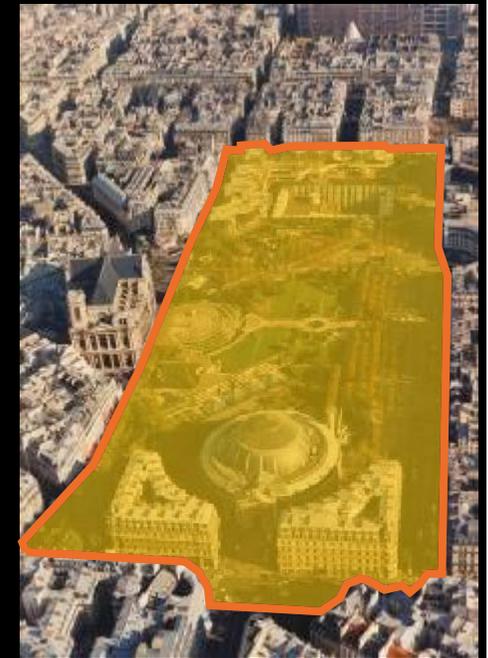
- des gabarits, des hauteurs et des retraits définis par les prospects (dans ce cas : la largeur des rues)

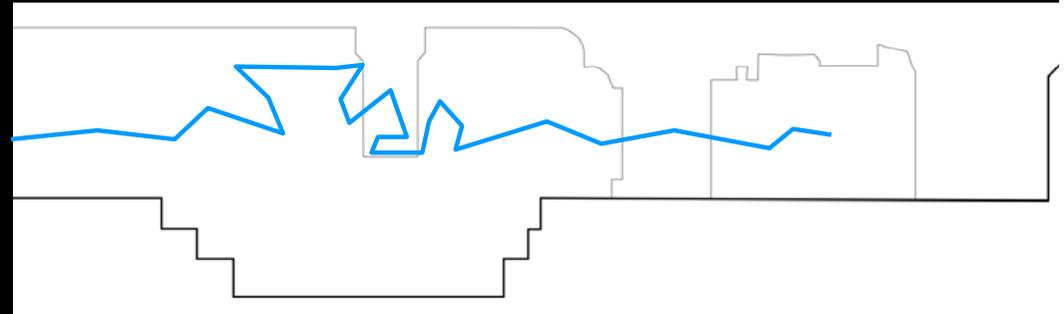
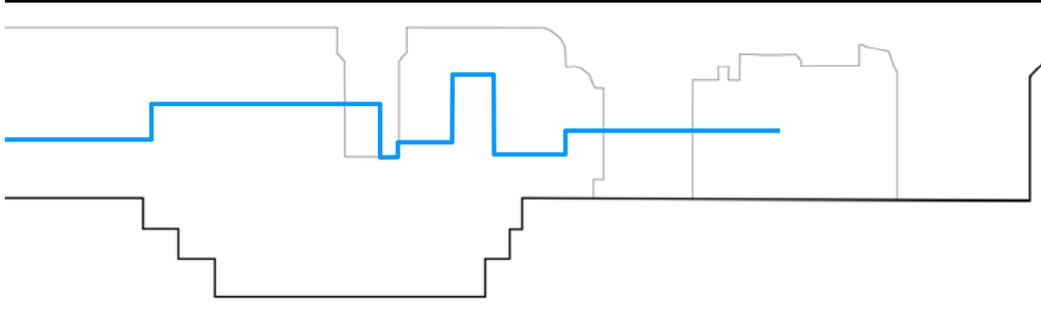
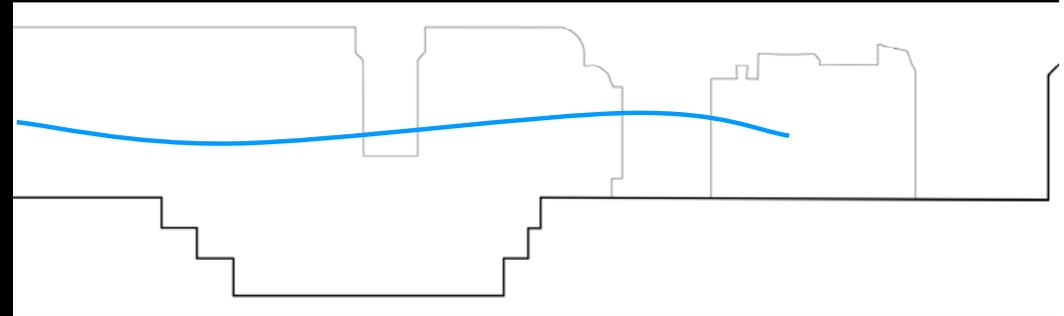
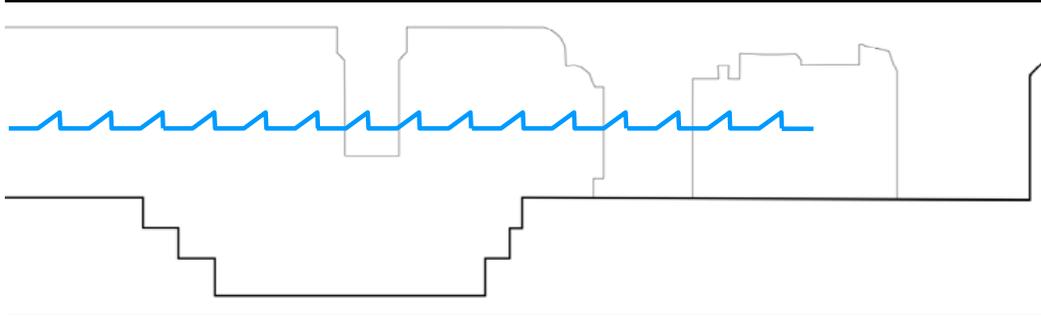




une hauteur réduite de l'émergence, telle que proposée dans le projet urbain, afin que :

- celle-ci reste à l'échelle du jardin et de ses grands arbres
- le site central des Halles soit appréhendé jusqu'à la rue Lescot
le Carreau doit apparaître comme un édifice singulier et non comme un îlot bâti





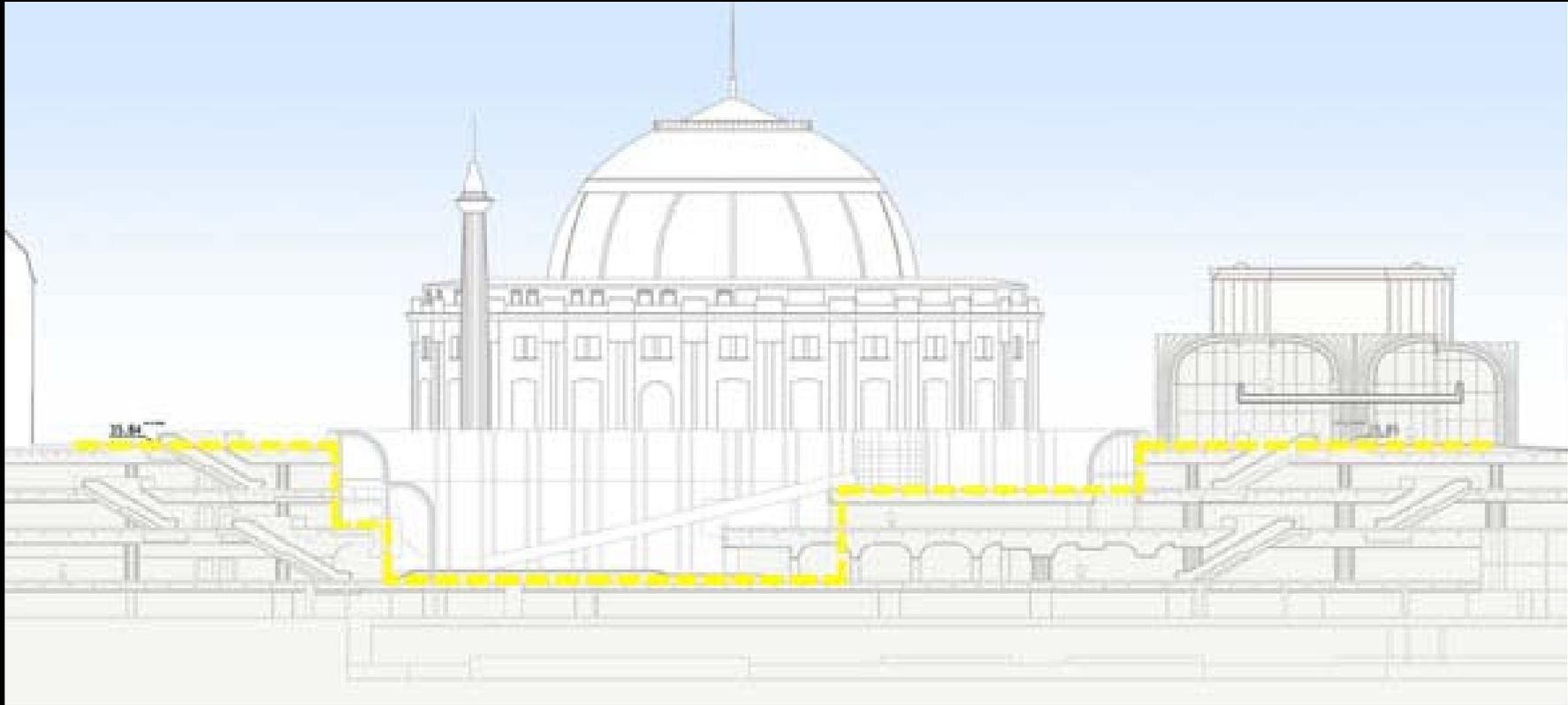
Hauteur et création architecturale

- laisser aux concurrents des marges de liberté pour une architecture plus riche

1 - les contraintes et orientations liées au site, au PLU et au projet urbain

1-1 l'enveloppe du projet

1-2 le volume intérieur du projet



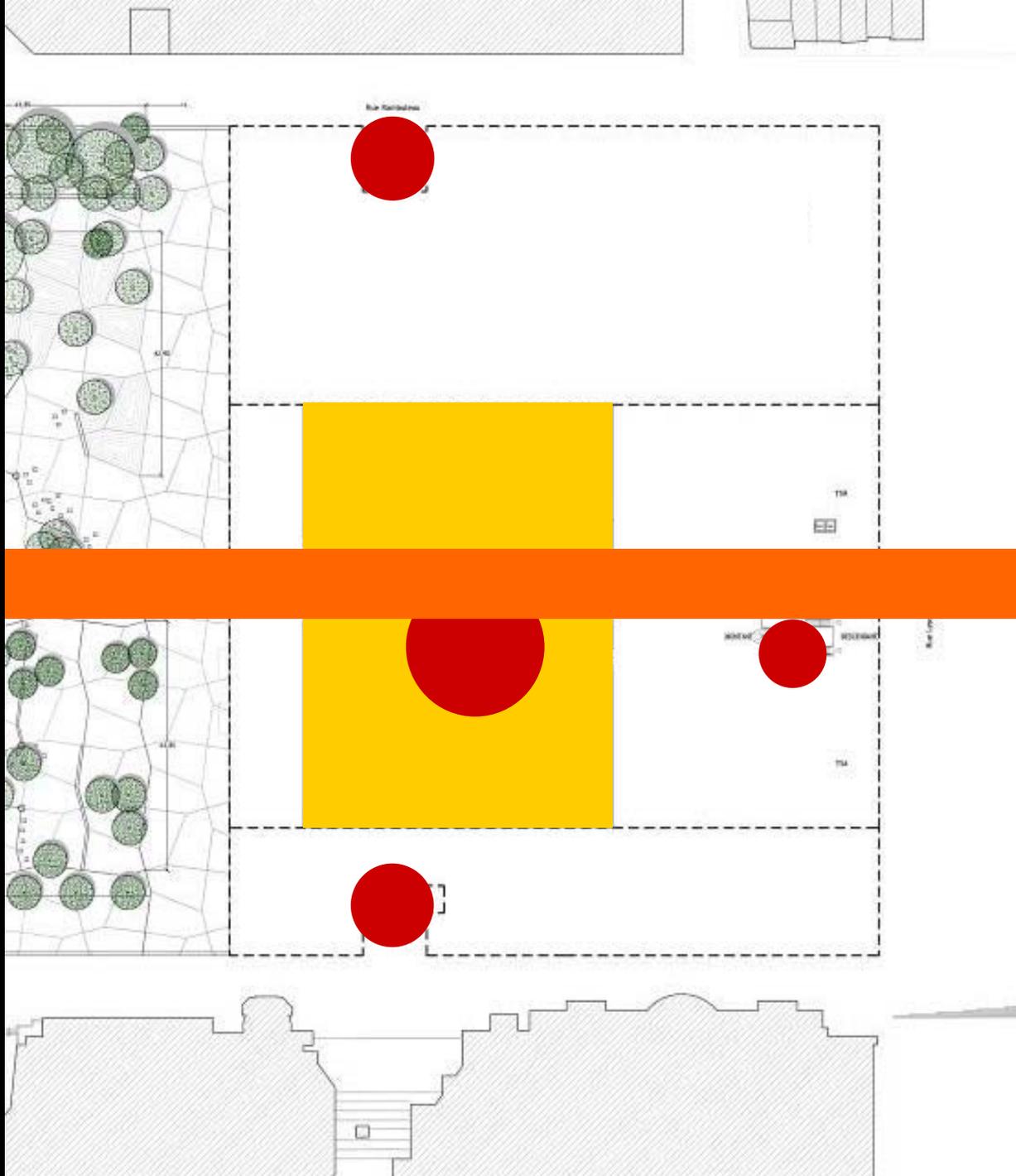
Profondeur du projet

Les concurrents pourront intervenir jusqu'au fond de la place basse, y compris dans la conception de la liaison verticale

La prise en compte des objectifs du projet urbain

Le cours traverse le jardin, franchit la place basse et se poursuit jusqu'au boulevard de Sébastopol





Les objectifs du projet urbain

**les continuités horizontales
et verticales à prendre en
compte**

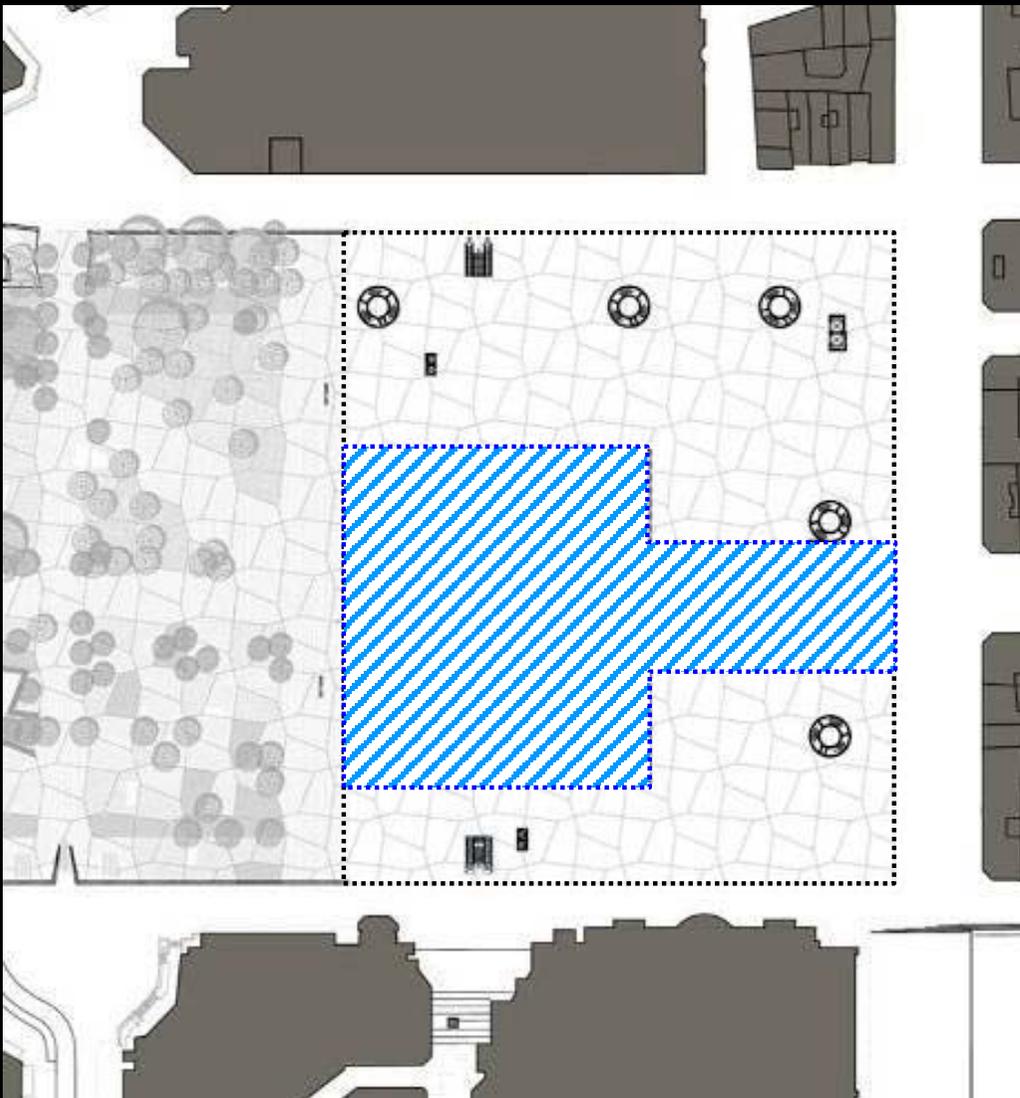
- le passage du Cours
- la liaison avec la place basse reliant les sous-sols au jardin et à la ville

Une contrainte de l'existant complète les objectifs du projet urbain :

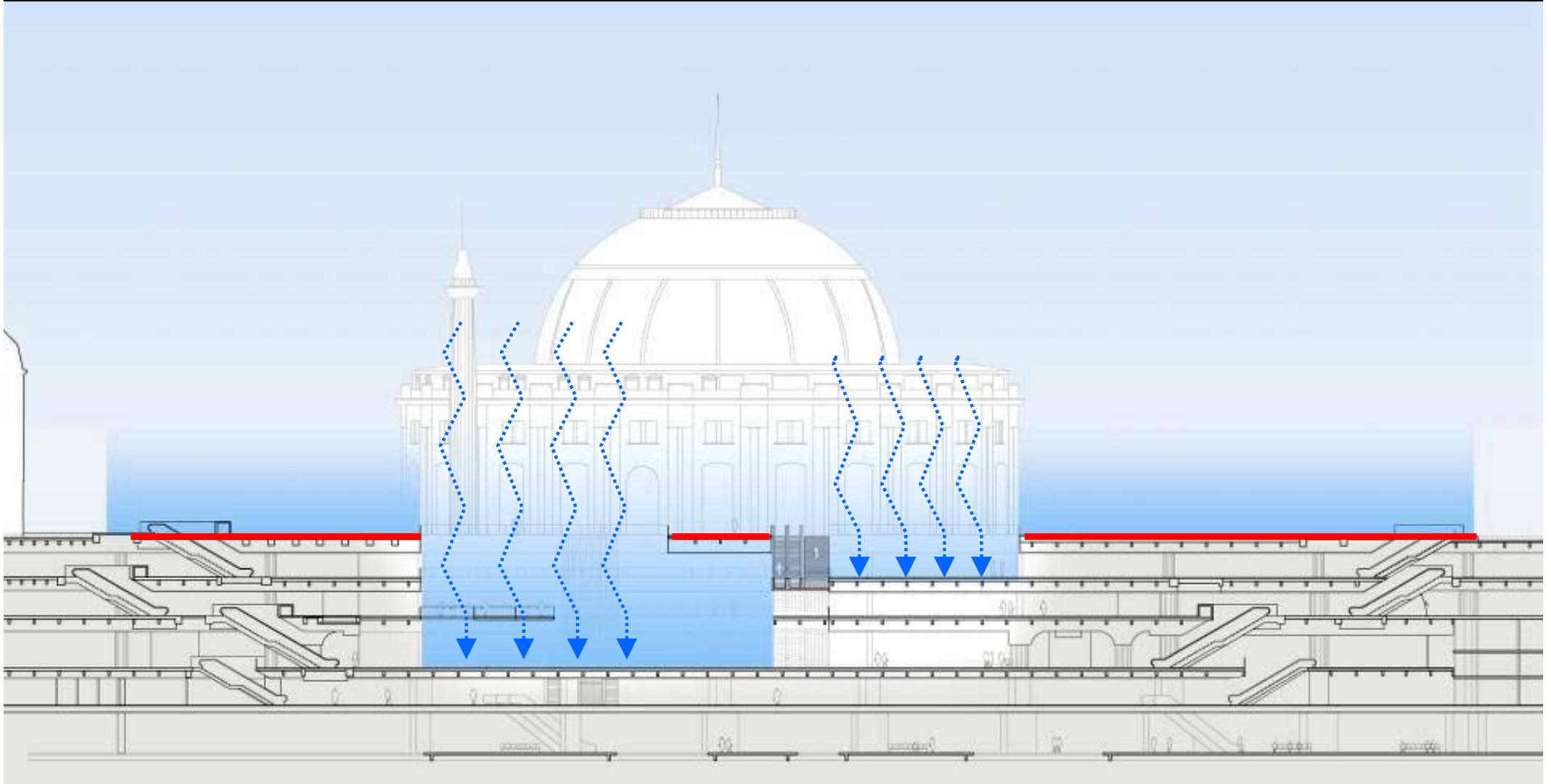
- les entrées actuelles du Forum à préserver

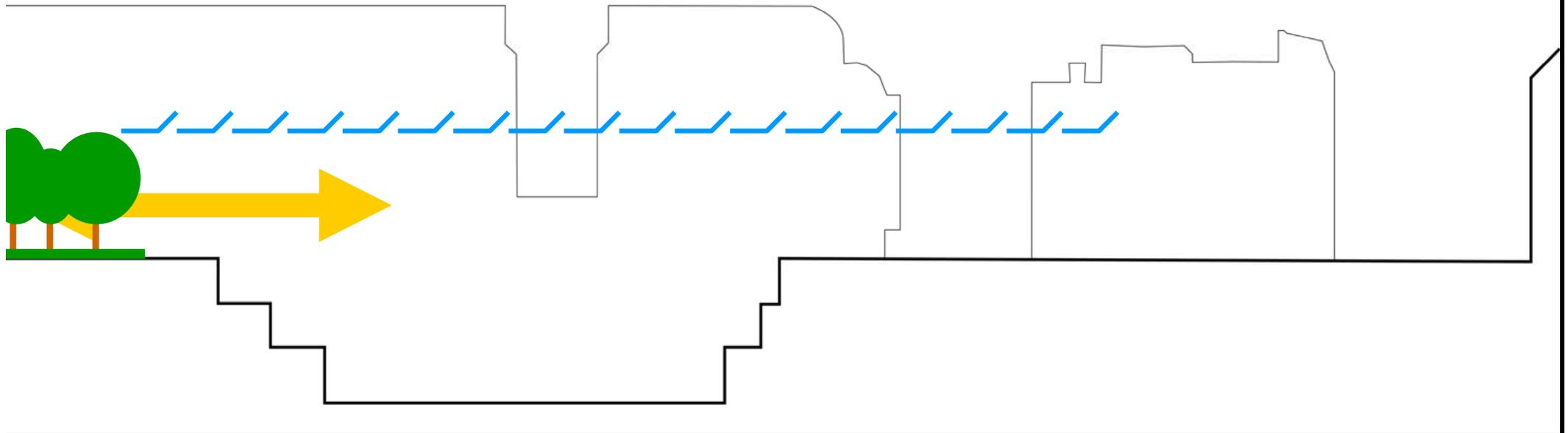
Un objectif primordial : l'éclairage naturel

- éclairement important en lumière naturelle de toute la place basse et du passage du Cours (les espaces publics en général)
- dans le cas d'une couverture vitrée, filtrage de la lumière solaire pour obtenir le meilleur confort en toutes saisons



L'éclairage naturel de la place basse et du Cours





Un autre objectif important : la relation entre le jardin et le Carreau

La relation entre le jardin et le carreau devra être très forte, sur le plan architectural, sur le plan de la vision et du fonctionnement.

Depuis les niveaux souterrains, le jardin devra être perçu comme plus proche.

Les contraintes liées au PLU

- implantation, volumétrie, règles urbaines diverses

Les contraintes liées au site

- les liaisons verticales existantes, les parcours d'évacuation, les contraintes de fonctionnement, les contraintes techniques, etc

Les objectifs du projet urbain

- l'organisation générale du site des Halles, la continuité de l'espace public, la mise en relation du monde souterrain avec la surface, la lumière naturelle, la relation avec le jardin, etc

Les objectifs environnementaux et de développement durable